

**Éditorial**

## Maladies infectieuses en France : mortalité non négligeable

En France, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) analyse les causes de mortalité à partir des certificats de décès. Sur ces certificats, les causes de mortalité, notamment par maladies infectieuses, apparaissent en tant que cause initiale, immédiate ou associée (a)(1).

En 1998, l'Inserm a comptabilisé environ 33 000 décès attribués à une maladie infectieuse en tant que cause initiale, et au total 66 000 décès pour lesquels une maladie infectieuse était impliquée en cause initiale, ou immédiate ou associée (1). Ces deux chiffres représentent respectivement 6 % et 12 % de la mortalité totale en France, sans différence de taux entre les hommes et les femmes (1).

**RISQUE MAXIMAL APRES 65 ANS.** Le poids des maladies infectieuses au sein de la mortalité totale varie en fonction de l'âge. Il est maximal chez les personnes âgées de plus de 65 ans. Les taux de décès par maladies infectieuses ont également varié selon l'âge depuis la fin des années 1980. Chez les personnes âgées de moins de 25 ans, les taux ont diminué régulièrement depuis 1979. Entre 25 ans et 44 ans, les risques de décès par maladies infectieuses ont augmenté fortement entre 1987 et 1994, en raison du sida, puis ont baissé. Ils sont restés stables pour la tranche d'âge 45-64 ans. Chez les personnes âgées de plus de 65 ans, les taux de décès par maladies infectieuses ont augmenté.

**PNEUMONIES ET GRIPPE EN TÊTE.** Parmi les décès par maladies infectieuses survenus en 1998 en cause initiale, 19 000 décès sur 33 000 ont été attribués à une pneumonie ou à une grippe. Les autres causes ont été les septicémies (environ 1 400), les cardiopathies rhumatismales (1 400), le sida (1 000), les infections intestinales (750), la tuberculose (725) et les hépatites virales (environ 230) (1).

Les résultats permettent d'observer des disparités régionales pour la mortalité infectieuse. Les taux les plus élevés s'observent : pour les hommes, dans le Nord-Pas de Calais, en Alsace ; et pour les femmes en Alsace, Picardie, Lorraine et Franche-Comté. Les taux les plus faibles sont observés dans les régions Centre, Pays de la Loire, Poitou-Charentes et la Corse, et cela quel que soit le sexe (1).

À part la mortalité par sida qui semble se stabiliser, cette étude indique une progression modérée des taux de décès par maladies infectieuses dans l'ensemble de la population, et particulièrement après 65 ans. La mortalité par hépatite virale chronique a fortement progressé depuis 1980 (1).

L'imputation de la cause du décès, telle qu'elle est faite au moment de la rédaction du certificat de décès, est sans doute parfois discutable. Mais par ailleurs, le codage actuel des causes de décès conduit à une sous-estimation de la mortalité infectieuse, par exemple dans le cas des cancers d'origine infectieuse (1). Contrairement à ce que l'on pourrait parfois penser, les maladies infectieuses tuent donc en France dans des proportions non négligeables, à côté des maladies cardiovasculaires, des cancers et des traumatismes et empoisonnements (2,3).

**La revue Prescrire**

a- La cause initiale est l'affection à l'origine de la mort. La cause immédiate est l'affection terminale entraînée par la cause initiale. Les causes associées sont des affections ayant contribué au décès (réf. 1).

1- Pequignot F et coll. "Mortalité par maladies infectieuses en France - Tendances évolutives et situation actuelle". In : "Surveillance nationale des maladies infectieuses 1998-2000" Institut de veille sanitaire, 2003 : 341 pages.

2- Prescrire Rédaction "Principales causes de mortalité en France" Rev Prescrire 1998 ; 18 (190) : 870.

3- Prescrire Rédaction "Mortalité par cancer en Europe" Rev Prescrire 2003 ; 23 (236) : 134.

